



Retour sur...

Stéphane RENGHER Par Sarah Chauty

IVOC 2019, le premier Congrès International Virtuel en Orthodontie organisé et présidé par Stéphane Renger, qui s'est tenu le 7 février 2019, est né de la volonté de la SFODF de promouvoir la formation en orthodontie en facilitant avant tout la communication entre professionnels. Ce congrès très novateur a été organisé pour répondre aux attentes des membres de pouvoir suivre des formations en ligne. Il a ainsi facilité l'échange et le partage des connaissances entre praticiens en France, mais aussi dans le monde entier !

Sarah Chauty : Ce congrès virtuel est une grande première : qu'est-ce qui vous en a donné l'idée ?

Stéphane Renger : Ayant été en charge de deux journées de formation continue pour la SFODF en 2012 et 2016, j'avais alors convié des conférenciers nationaux et internationaux pour rendre ces journées les plus intéressantes possible. Le choix des intervenants est toujours une tâche extrêmement difficile et les meilleurs conférenciers sur un sujet bien précis sont souvent disséminés aux quatre coins du globe... Demander à ces conférenciers très compétents, mais provenant de pays lointains, de se déplacer en France pour une conférence de quelques minutes semblait difficile voire impossible... Par conséquent, la meilleure solution était de les faire parler à distance, directement de leur lieu de travail ou de leur domicile. Mais comment ? La visioconférence aurait pu nous aider, mais obligeait à une installation technique pas évidente à distance et ceci à des coûts non négligeables.

Le virtuel nous a offert une autre solution ! Ainsi, il a été possible, lors de ces journées de formation continue, d'écouter à Paris non seulement les speakers venus



physiquement, mais également les avatars des conférenciers d'Asie et des États-Unis. Ces derniers se sont exprimés, malgré leurs décalages horaires respectifs, en anglais, leurs conférences ayant été traduites en français en traduction simultanée pour les participants présents à Paris, mais aussi pour les avatars présents dans le monde virtuel !

Cette technique permettant de multiplier de façon importante le nombre d'auditeurs (présentiels et virtuels) nous a permis d'organiser en ce début d'année la première édition d'un congrès scientifique international complètement virtuel en Orthodontie !



↑ Amphithéâtre

SC : Quels sont les avantages du congrès virtuel ?

SR : Vous le comprenez, les avantages sont multiples, mais le principal atout est celui de pouvoir réaliser, en plus de nos congrès habituels, un événement supplémentaire où chacun reste chez soi, les participants, les sponsors, les speakers, les organisateurs !

Le gain de coût, le gain de temps, l'impact commercial (lors de notre dernière conférence virtuelle organisée à l'Université de Strasbourg, le nombre de participants total était multiplié par trois grâce aux avatars !) et écologique (puisque personne ne se déplace !) sont de réelles valeurs ajoutées.

Les congrès virtuels reproduisent nos congrès réels (salle de conférences, stands pour les exposants, zone pour les communications affichées, zones de repos ou de communication diverses), avec la possibilité exponentielle du numérique d'aujourd'hui !

Chacun des événements (cours, conférences ou congrès) organisés dans le virtuel peut toucher des dizaines, des centaines, des milliers d'avatars d'orthodontistes en France ou dans le monde entier grâce à une simple connexion internet.

Tout se fait en direct, avec la possibilité d'interagir, de poser des questions dans sa propre langue (traduite de



↑ Conférences traduites



façon illimitée dans la langue de son choix) comme dans la réalité.

Les journées de formation continue de la SFODF ou le congrès IVOC sont un bon exemple de ces possibilités du virtuel, mais il en existe d'autres, comme les cours magistraux virtuels dans les Universités (exemple des cours en pharmacie à l'Université de Strasbourg) ou les conférences retransmises de façon simultanée dans le réel et dans le virtuel !

Sans parler des avantages commerciaux pour nos fournisseurs, nous pouvons imaginer toute l'importance et l'impact exponentiel qu'aura ce type de moyen de communication dans nos professions...

SC : Quelles sont les difficultés inhérentes à cette organisation ?

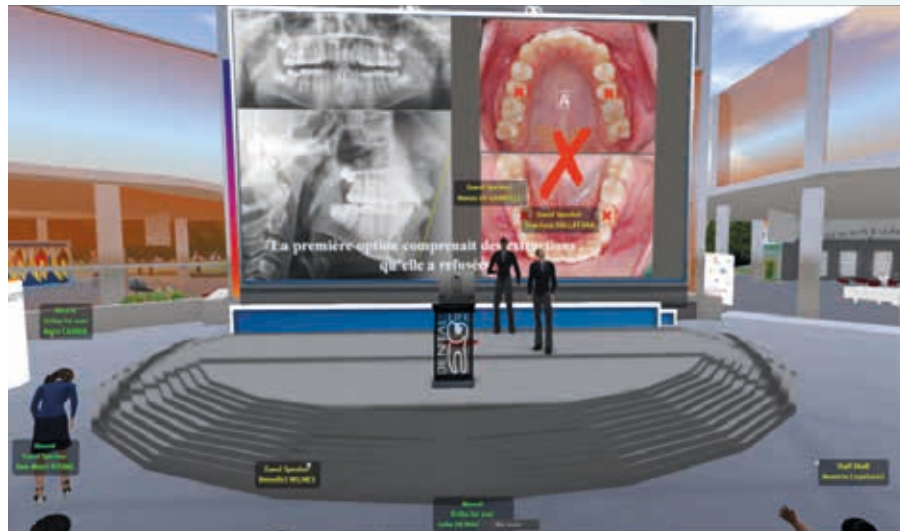
SR : Le monde virtuel reste encore abstrait pour un grand nombre de personnes et peut freiner certains enthousiasmes initiaux. Le fait de ne pas avoir de contact humain direct dans le virtuel reste un inconvénient majeur. Mais, comme je le disais, ce type de moyen de communication vient s'ajouter à l'existant sans le remplacer et doit s'inscrire dans les évolutions technologiques dont notre profession doit savoir mesurer les avantages, les inconvénients, mais aussi les difficultés ou les limites...

SC : Les conférenciers ont-ils joué le jeu ?

SR : Oui, bien sûr ! Lors de ce premier congrès IVOC sur les ancrages squelettiques en orthodontie, nous avons eu la chance de pouvoir réunir 14 conférenciers de renommée mondiale, parmi lesquels le Professeur coréen Hee Moon Kyung, président de l'Association Coréenne d'Orthodontie, un des praticiens les plus expérimentés dans l'usage et le développement des ancrages, le Dr Seong Min Bae, d'origine asiatique également, qui est à l'origine mondiale de l'usage clinique des ancrages en orthodontie (véritable symbole pour cette première édition), le Professeur Benedict Wilmes d'Allemagne, le Dr Cocconi d'Italie, le Professeur Ki Beom Kim des États-Unis, le Dr Ju Young Lee de Corée du Sud. Des communications affichées ont également été présentées par des avatars de France, des États-Unis et d'Indonésie (sélectionnés par notre comité scientifique lors de congrès internationaux comme le congrès mondial des ancrages squelettiques à Bali en septembre 2018, le WIOC).



↑ Des conférences en 3D



↑ Déplacements et zooms sur images optimisés

SC : Quels sont les futurs défis ?

SR : Arriver à faire connaître et apprécier le monde virtuel par notre profession pour faciliter l'enseignement, la communication et les échanges entre orthodontistes, ou entre orthodontistes et professions satellites.

SC : Quelles sont les nouveautés que vous souhaitez mettre en application suite aux conférences présentées, à titre personnel ?

SR : L'enseignement a été riche durant cette journée chargée et il m'est difficile de vous décrire les innombrables informations transmises à cette occasion. Parmi ces informations, nous noterons, de façon non exhaustive, les possibilités offertes grâce aux ancrages de traiter plus facilement les cas hyperdivergents par ingression molaire (Cheol Ho Paik) ou les cas de classe III squelettiques par une combinaison de tractions élastiques et de plaques mandibulaires (D. Drescher), les nouvelles possibilités d'association de l'usage des ancrages lors de traitements avec des aligneurs (B. Wilmes et G. Theodoridis), l'excellente conférence de l'autrichien Heinz Winsauer qui nous a montré les possibilités d'expansion maxillaire sans assistance chirurgicale chez l'adulte et celles de Ki Beom Kim sur les problèmes biomécaniques rencontrés lors de l'usage des mini-vis et les solutions possibles.

SC : Pensez-vous que les congrès virtuels remplaceront un jour les congrès que nous organisons ?

SR : Non, je ne le pense pas et je ne l'espère pas !

Merci, cher Stéphane, de nous avoir éclairés sur les coulisses de cette première réussite virtuelle, mais tout à fait réelle !



↑ Une présence matérialisée par un avatar personnalisé par le congressiste